



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

2023

ÉTAIN

© Ville d'Étain



MEUSE



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Projet mené avec le soutien financier de l'Union européenne –
NextGenerationEU, de France Relance et de l'OFB



UN ABC C'EST QUOI ?

« Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office Français de la Biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC.

Un ABC est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, c'est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. »
(extrait du site internet de l'Office Français de la Biodiversité : www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale)

Projet mené avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'OFB.



Chardonneret élégant ©Chloé Gadacz



Collier de corail ©Chloé Gadacz



UN ABC À ÉTAIN ?

Située dans le nord Meusien, la ville d'Étain fait partie de la plaine de la Woëvre, zone d'agriculture intensive où les milieux naturels sont relativement banalisés. Face à cet enjeu, la Commune d'Étain a engagé ces dernières années plusieurs initiatives en faveur de l'environnement et a souhaité approfondir sa connaissance de la biodiversité à travers la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Le projet a pour but de favoriser l'appropriation de la connaissance et des enjeux de la biodiversité par tous les acteurs locaux. Il s'est appuyé pour cela sur des inventaires participatifs destinés aux habitants, aux agents communaux et aux scolaires, ainsi que sur des supports de communication variés (expositions, articles, aménagements, participation aux événements locaux, etc.) permettant de sensibiliser le plus grand nombre.

Petite Ville de Demain, la commune d'Étain entend faire de la biodiversité un sujet d'intérêt et d'attractivité de son territoire. L'ABC offre une meilleure connaissance de l'état de la biodiversité sur la commune et cherche à favoriser la prise en compte des enjeux de la biodiversité aussi bien dans les projets d'urbanisme que dans les gestes du quotidien.

Gageons que ce travail collectif fédère les habitants d'Étain autour de la protection de la biodiversité !



Ischnure élégante ©Zoé Blanchet

LA Forêt

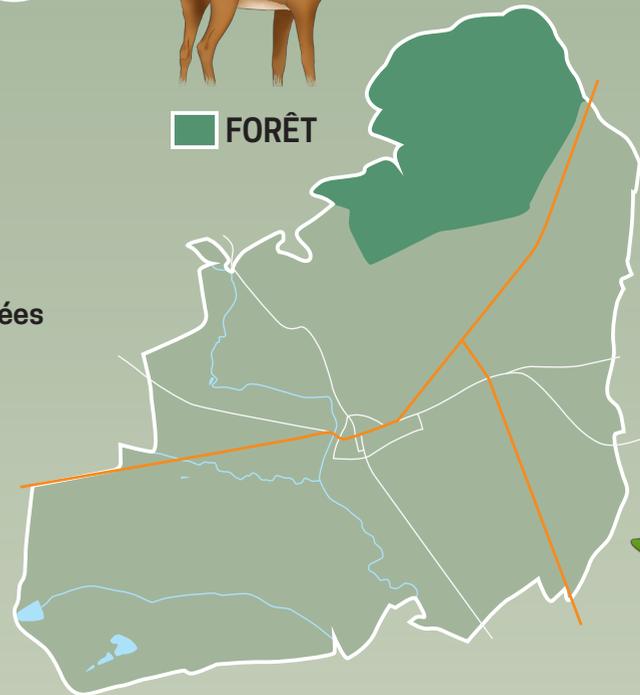
LA
FORÊT
REPRÉSENTE

15 %

DE LA SURFACE
DE LA **COMMUNE**



FORÊT



L'impact du **CHANGEMENT CLIMATIQUE** sur la forêt

SÈCHERESSE



Les arbres sont fragilisés par les épisodes de sécheresse à répétition.

RAVAGEURS



Les arbres fragilisés sont plus vulnérables à la prolifération des champignons et des insectes ravageurs comme les chenilles de la Processionnaire du Chêne les scolytes.



UN ÉCOSYSTÈME CHAMBOULÉ

Le dépérissement des arbres impacte directement les communautés d'animaux et de plantes associées.



Deux espèces menacées en France, observées à Étain en lien avec les forêts dont :



VU
Tourterelle des bois
Streptopelia turtur

Ce petit colombidé affectionne les paysages riches en boisements, en bordure de zones cultivées, qui sont propices à la fois pour sa nidification et son alimentation.

STATUT :
Vulnérable (VU) en France.

LA Ville & LES Jardins

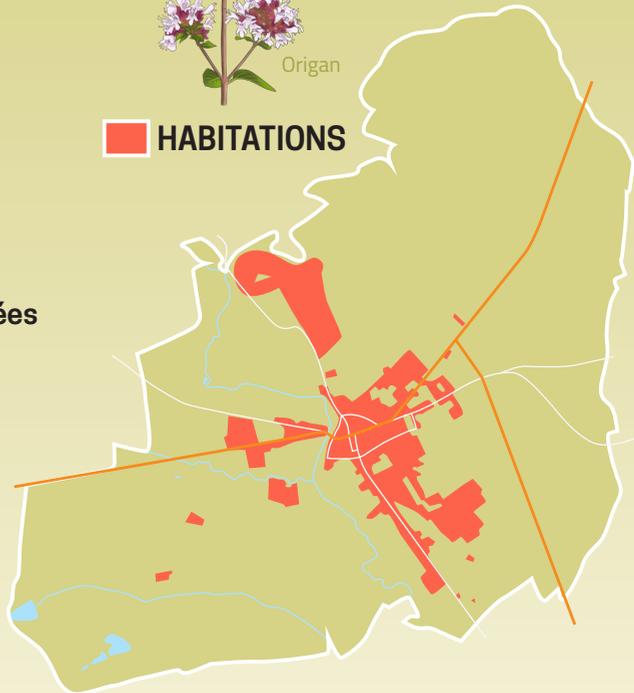
LES
JARDINS
REPRÉSENTENT

11 %

DE LA SURFACE
DE LA **COMMUNE**



 HABITATIONS



Deux espèces menacées en France, observées à Étain en lien avec les jardins dont :



Chardonneret élégant
Carduelis carduelis

Cet oiseau granivore au plumage bariolé fréquente les haies, ripisylves, vergers et les parcs et jardins arborés. Très sociable, il se déplace souvent en groupe.

STATUT :
Vulnérable (VU) en France.

Favoriser la **BIODIVERSITÉ** dans son jardin !

JARDINER AU NATUREL



Bannir les produits chimiques de synthèse pour traiter son jardin. Des méthodes efficaces et 100% naturelles existent !



REFUGES POUR LA FAUNE

Refuges et gîtes attireront les animaux (oiseaux, hérissons, insectes...). Un équilibre naturel se créera entre les différentes espèces.

ESPACES SAUVAGES



Pour attirer au mieux les insectes pollinisateurs il faut laisser des zones sauvages, très peu voire pas du tout fauchées. Pourquoi ne pas laisser une bande d'un mètre en périphérie du jardin pour commencer ?



LES Cultures

LES
CULTURES
REPRÉSENTENT

47%

DE LA SURFACE
DE LA **COMMUNE**

Deux espèces menacées en France, observées à Étain en lien avec les cultures dont :



NT

Grue cendrée
Grus grus

La Grue cendrée est une espèce protégée en France. Elle revient chaque année hiverner sur le territoire d'Étain, se nourrissant dans les cultures et les prairies, avant de repartir vers le nord de l'Europe au début du printemps.

STATUT :
Quasi-menacé (NT) sur la Liste Rouge des espèces hivernantes en France.



Busard
cendré



Coquelicot

 CULTURES



Détail d'une action de préservation du **BUSARD CENDRÉ** menée par les associations partenaires

1 LE REPÉRAGE



©CPIE de Meuse

Repérage des nids en cherchant les adultes.

2 LES CAGES DE PROTECTION



©CPIE de Meuse

Confection des cages de protection grâce aux bénévoles. Elles protégeront les poussins des prédateurs.

3 LA POSE DES CAGES



©CPIE de Meuse

Après accord de l'agriculteur, les cages sont posées. En plus de leur rôle protecteur, elles rendent les nids visibles lors de la moisson.



Bruant
proyer



Bruant proyer



Bruant proyer



©ZB



Bourdon



Busard cendré
©Hari K Patibanda



©ZB



Abeille sauvage

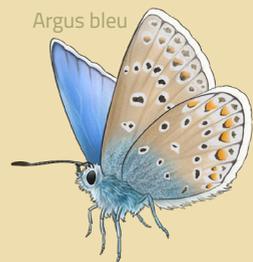


LES Prairies

LES
PRAIRIES
REPRÉSENTENT

22%

DE LA SURFACE
DE LA **COMMUNE**

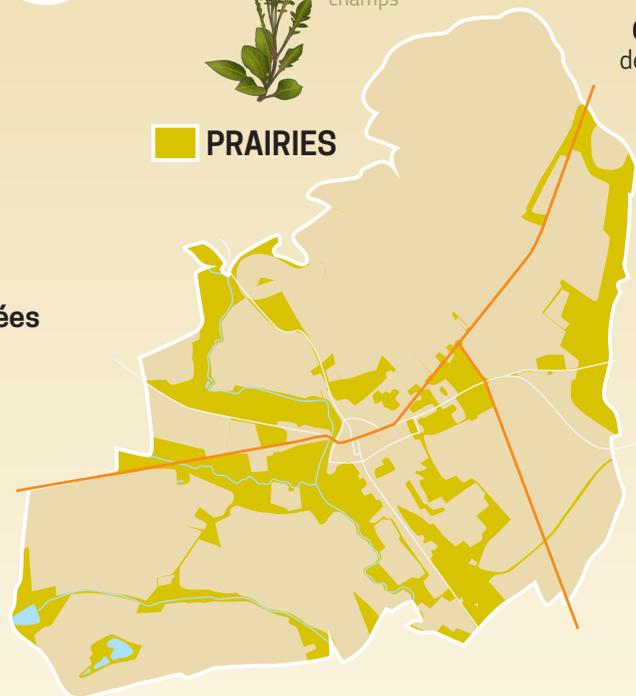


Argus bleu



Knautie des champs

 **PRAIRIES**



Favoriser le **MAINTIEN** des prairies

HUMIDES ET RICHES



Les prairies d'Étain sont essentiellement des **prairies inondables** : ce sont des zones très riches d'un point de vue biologique, où de nombreuses espèces végétales et animales sont présentes. Par exemple, des oiseaux comme le **Courlis cendré** ou le **Râle des genêts** dépendent de ces milieux pour nicher et se nourrir. Photo : ©Piet Munsterman

PRAIRIES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE



Pour maintenir les prairies et les habitats qui leurs sont associés, le **maintien de l'élevage extensif** est indispensable. Le caractère naturel de ces prairies leur confère plusieurs rôles : **séquestration du carbone**, **ralentissement des ruissellements** et **protection contre la pollution des nappes d'eau souterraines**.

Deux espèces menacées en France, observées à Étain en lien avec les prairies dont :



VU

Bruant jaune
Emberiza citrinella

Ce passereau s'observe facilement dans les milieux ouverts pourvus d'arbres et de buissons dans lesquels il fait son nid. Il se nourrit de graines (céréales, colza...) mais devient insectivore pour nourrir ses petits.

STATUT :
Vulnérable (VU) en France.



Bourdon



Belle-Daïme



Tairer-pâtre



Vulcain



Eristale



Buse variable



Coccinelle



LES Mares & LES Étangs

2

ÉTANGS



Grèbe huppé

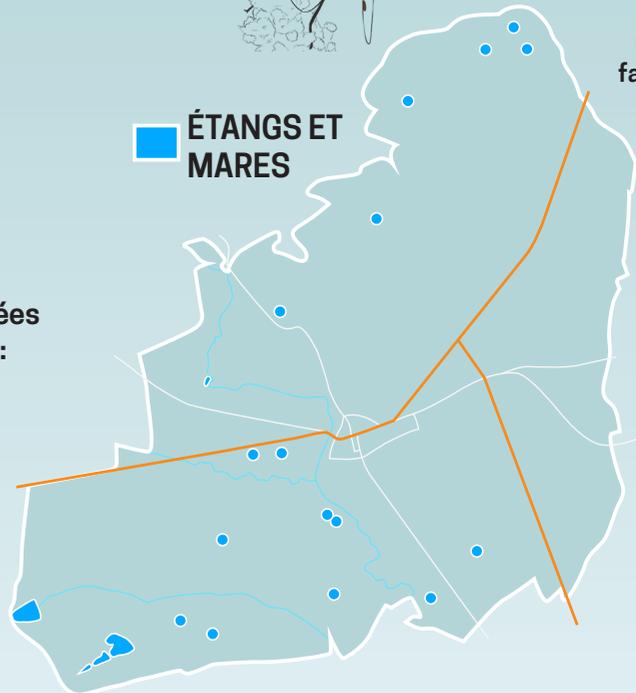
&

16

MARES À ÉTAIN



Sympétrum sanguin



Deux espèces menacées en France, observées à Étain en lien avec les zones humides dont :



NT

Triton crêté
Triturus cristatus

C'est le plus grand triton de France ! Il fréquente les mares prairiales (ou éventuellement forestières) ensoleillées et bien végétalisées.

STATUT :

Quasi-menacé (NT) en France.
Photo : ©Kees Marijnissen

Des **ZONES HUMIDES** à préserver

INDISPENSABLES



Chaque mare participe à un réseau indispensable à la survie de nombreuses espèces (invertébrés, amphibiens, oiseaux...) en constituant le maillon d'une chaîne permettant de fournir abri, nourriture, site de reproduction et couloirs de déplacement.

Protéger les mare, les entretenir ou favoriser leur création, c'est participer à la préservation globale de la biodiversité !



Gerris

LE RAGONDIN



Le Ragondin est une espèce **invasive** introduite en France et définie comme nuisible sur l'ensemble du territoire métropolitain. Sa présence entraîne de nombreux **impacts négatifs** sur les étangs et les cours d'eau comme l'**affaiblissement des berges** ou encore la **destruction du couvert végétal**.



Larve de demoiselle



Couleuvre à collier



Volucelle ©ZB



Héron cendré



Grenouille rousse



Crocothémis écarlate

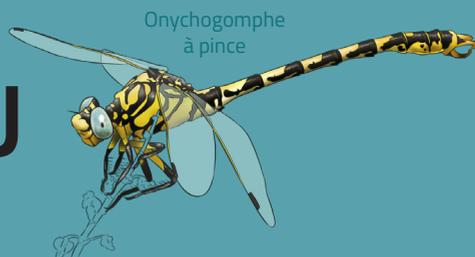


Dytique

LES Cours d'eau

©Zoé Blanchet

LES
COURS D'EAU
REPRÉSENTENT



10 KM

DE LINÉAIRE SUR
LA **COMMUNE**

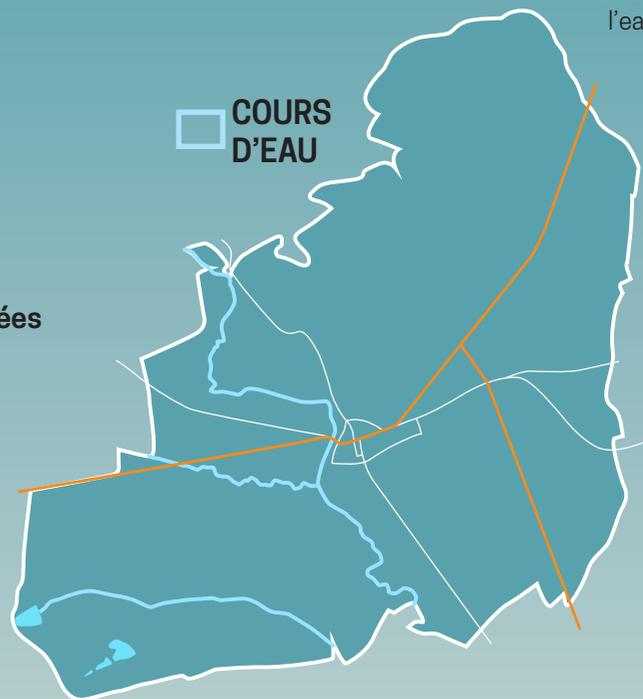
Deux espèces menacées en France, observées à Étain en lien avec les cours d'eau dont :



Martin-pêcheur d'Europe
Alcedo atthis

Cet oiseau au vol rapide et au plumage bleu scintillant se nourrit essentiellement de petits poissons. Il niche dans les berges des cours d'eau en bon état.

STATUT :
Vulnérable (VU) en France.



Des cours d'eau **NATURELS**, ça coule de source !

LA RIPISYLVE ET SES RÔLES



La **ripisylve** est l'ensemble des arbres, arbustes et herbacées qui poussent au bord d'un cours d'eau. Bien constituée et diversifiée, la ripisylve remplit naturellement de nombreux rôles comme brise-vent, épuration de l'eau, refuge pour la faune, la fixation des berges par les racines.

AMÉLIORER LES FONCTIONNALITÉS



L'aménagement des cours d'eau peut permettre d'en restaurer les fonctionnalités naturelles. Par exemple, on peut agir en **renaturant les berges**, en **reméandrant le lit du cours d'eau** ou encore en **restaurant la continuité écologique**.



CONTACTS



MEUSE

CPIE DE MEUSE

14 rue Chaude 55160 Bonzée

abc@cpie-meuse.fr

www.cpie-meuse.fr

03 29 87 36 65



COMMUNE D'ÉTAIN

1 place Jean-Baptiste Rouillon,
55400 Étain

mairie@ville-etain.fr

www.ville-etain.fr

03 29 87 10 35

Conception : CPIE de Meuse

Illustrations : Zoé Blanchet

Photos (sauf mention contraire) : pxhere.com, unsplash.com, freepik.com

